

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 31 mai 2012

DCM N° 12-05-06

Objet : Attribution de subventions pour fêtes et manifestations jeunesse et vie étudiante

Rapporteur : M. SCUDERI, Adjoint au Maire

Il est proposé au Conseil Municipal de soutenir quatre manifestations, dont deux portées par des associations mobilisant des étudiants, pour un montant total de 9 000 €.

1. La fête des quatre vents :

Le collectif associatif composé du Centre social Pioche, du CMSEA, de l'association des Gens du Voyage et de la nouvelle association Eval'Horizon a créé une dynamique autour de l'organisation de la première édition d'une fête de quartier le samedi 2 juin 2012 sur le secteur du Sablon. « **La fête des quatre vents** » débutera à 15h30 avec un spectacle préparé par les enfants du quartier. L'école des sports de la Ville de Metz prendra quant à elle le relais avec des animations ludiques et sportives; suivra une projection de films réalisés par les jeunes en lien avec le CMSEA; enfin une scène musicale permettra aux artistes des différentes cultures de s'exprimer jusqu'à 22h30.

Le CMSEA, porteur administratif du projet dont le coût total est estimé à 8 679 €, sollicite 1500 € auprès de la Ville et 4 000 € auprès du Conseil Régional. Il est proposé d'accorder une aide financière de **1 500 €** pour cette action.

2. Jam Contest de BMX :

L'association Metz Street Culture est depuis de nombreuses années un acteur majeur de la sphère des cultures urbaines à Metz et plus particulièrement dans le champ du skate et du BMX. Les membres à l'origine de l'association ont répondu favorablement à la demande d'une nouvelle génération d'adhérents d'organiser une jam de BMX. Ils y ont vu en effet l'occasion d'accompagner l'initiative de jeunes pratiquants et de valoriser l'engagement de ceux-ci. Deux étapes rythmeront l'opération : durant tout un week-end, le fond du bowl des Arènes sera repeint par les soins des pratiquants. Puis, les 9 et 10 juin, se déroulera une jam de BMX, privilégiant la convivialité à l'esprit de compétition, ouverte à toutes et tous, sans distinction d'âge ni de niveau de pratique.

Le coût global de l'opération s'élève à 3 500 € et l'association apporte 1 000 € de fonds propres. Il est proposé d'attribuer à cet effet à l'association Metz Street Culture une subvention d'un montant de **2 500 €**.

3. 2^{ème} édition du festival africain « Yaa Soama »

Pour la seconde année consécutive les membres de l'association messine No Signal organisent un festival africain le 09 juin 2012 : concerts, danses, contes, expositions et ateliers d'initiation agrémenteront la manifestation qui se déroulera place de la République. L'objectif est double puisqu'il s'agit de fédérer les associations regroupant une partie des 3000 étudiants étrangers de notre ville (avec cette année la collaboration de l'Association Inter cultures Promotion, de l'Association des Etudiants Sénégalais et Mauritanien et de l'Association des Etudiants Marocains de Metz) et de proposer une action de solidarité internationale, témoignant de la mobilisation des étudiants pour des actions humanitaires. Les bénéfices seront reversés à Karadié, association humanitaire qui œuvre à la construction d'écoles et de centres de formation au Burkina Faso, ainsi qu'au Réseau Education Sans Frontières.

Le coût total de l'opération s'élève à 6 805 €. La Région Lorraine est sollicitée pour 1 000 €. Il est proposé d'accorder une subvention de **2 500 €**, à laquelle vient s'ajouter la mise disposition gracieuse de matériel.

4. Festival Actor's Café

Depuis 2008, la Ville de Metz soutient et accompagne les actions du TUM, Théâtre Universitaire de Metz, qui organise un festival annuel « Actor's Café » coïncidant cette année avec les 40 ans de l'Association. Pour cette nouvelle édition, le TUM propose un festival sur trois jours de programmation à l'Espace Bernard-Marie Koltès autour de plusieurs formes théâtrales, de prestations de danse contemporaine et de spectacles jeune public. La manifestation sera ouverte sur la ville et s'adressera à tous les messins.

Le budget de la manifestation s'élève à 7 820 € et il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 2 500 €. Pour information, l'association a sollicité d'autres financeurs comme le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire pour 2 000 € et le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes pour **2 500 €**.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

CONSIDERANT le soutien apporté aux initiatives favorisant l'animation des quartiers et la promotion des valeurs de partage et de solidarité,

CONSIDERANT la volonté de la Municipalité d'encourager l'initiative et l'engagement des jeunes d'une part, et le développement des pratiques issues du champ des cultures urbaines d'autre part,

CONSIDERANT la politique de la Ville de Metz dans le cadre de son soutien à la vie étudiante.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

D'ACCORDER les subventions suivantes aux associations ci-dessous mentionnées :

- CMSEA (Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence)	1 500 €
- Metz Street Culture	2 500 €
- Signal	2 500 €
- Théâtre Universitaire de Metz	2 500 €

D'AUTORISER :

Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

La dépense totale s'élève à **9 000 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2012.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire,

L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI

Service à l'origine de la DCM : Service Animation, jeunesse, éducation populaire, vie étudiante.

Commissions : JEUNESSE et FINANCES.

Référence nomenclature «ACTES» :

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 51

Absents : 4

Dont excusés : 4

Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ